



PARAMEDICAL

Métiers et formations





PARAMEDICAL

Métiers et formations

Centre d'information et
d'orientation

NOUMEA





Santé et paramédical

- Soins médicaux

médecin, chirurgien dentaire, pharmacien, sage-femme

Soins paramédicaux

infirmier, aide-soignant, puéricultrice, auxiliaire de puériculture, pédicure-podologue, assistant dentaire

Rééducation

ergothérapeute, masseur-kinésithérapeute, orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien

Appareillage

audioprothésiste, opticien-lunetier, orthoprothésiste, orthopédiste-orthésiste, podo-orthésiste, prothésiste dentaire

Assistance technique

ambulancier, diététicien, manipulateur en électroradiologie médicale, préparateur en pharmacie, technicien de laboratoire d'analyses biologiques, visiteur médical





Les soins paramédicaux

Des métiers :

- *complémentaires et dirigés en équipe dans un même but : porter secours au patient*
- *envisageables avec une forte motivation et une bonne résistance personnelle, après des parcours d'études sélectifs*



Infirmier

- Salarié en milieu hospitalier :

travail d'équipe avec divers collaborateurs ; horaires très irréguliers (permanences de week-end, de jours fériés, de nuits...) ; durée d'emploi faible : 7 ans en moyenne, contre 12 ans en libéral

- Exercice libéral :

après au moins 3 ans d'exercice en service hospitalier public ou privé ; seul ou en association pour éviter les contraintes des gardes de week-end

- Salarié en milieu extra-hospitalier : *peu de postes*
entreprises, administrations, centres de soins ; horaires plus réguliers

Les lieux de formation à Nouméa

- Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)
- 12, rue Juliette Bernard
BP 587
- 98845 noumea
- 60 places
- retrait des dossiers
d'inscription en janvier
2013 à l'IFSI
- 38 mois de scolarité



Les études d'infirmier

Diplôme d'Etat d'Infirmier

3^{ème} année

2^{ème} année

1^{ère} année

baccalauréat

*Concours : une
Préparation au concours est
recommandée.*

Les modalités d'inscription

- Titre requis :
 - *baccalauréat ou équivalent*
 - *ou : justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de 3 ans d'expérience professionnelle en milieu hospitalier et médico-social*
 - *ou : justifier au 1^{er} janvier de l'année du concours de 5 ans d'expérience professionnelle dans un autre secteur d'activité*
- Condition d'âge :
17 ans au 31 décembre de l'année du concours
- Frais de scolarité et d'inscription :
gratuité
 - *droit d'inscription aux épreuves du concours dans tous les cas*
- Période de retrait et de dépôt des dossiers :
jusqu'au 31 janvier



STATISTIQUES ORIGINE DU BAC

TOUS LES BACCALAUREATS sont représentés: Bacs Généraux, technologiques et professionnels

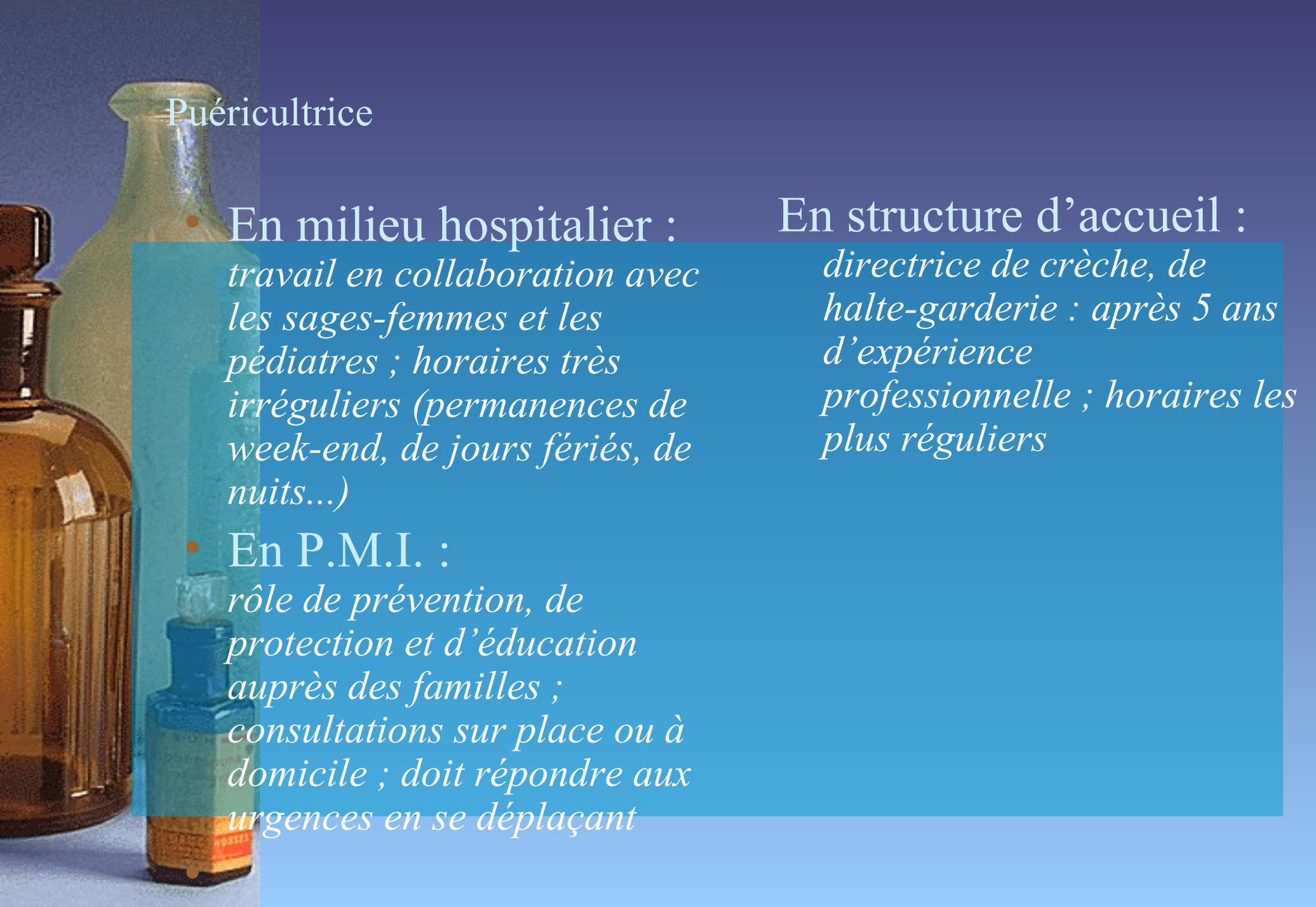
RECONNU COMME UNE LICENCE DANS LE SYSTEME LMD (licence maîtrise doctorat)

Le concours d'entrée

- Deux épreuves écrites d'admissibilité :
 - **culture générale** : 10 questions d'actualité visant à évaluer la capacité d'analyse et de jugement des candidats par rapport aux grands problèmes sanitaires et sociaux contemporains
- 1 h 30 - notée sur 20
 - **tests psychotechniques** : portant sur les aptitudes logiques, numériques, verbales, mais aussi d'attention et de concentration
- 1 h 30 - notée sur 20
- Une épreuve orale d'admission :
 - **entretien** : exposé suivi d'une discussion à partir d'un thème concernant le domaine sanitaire et social - jury de trois personnes (infirmier-enseignant, cadre-infirmier exerçant en établissement de santé, psychologue) - 20 mn (+10 de préparation) - notée sur 20
- **Dates des épreuves écrites :**
dates différentes selon les écoles (mars/avril)

Les évolutions professionnelles

- Se spécialiser :
formation de puéricultrice, d'infirmier anesthésiste, d'infirmier de bloc opératoire : spécialisations en un an après le DE
- Suivre une carrière de cadre hospitalier :
surveillant d'un service de soins, moniteur d'Institut de Formation en Soins Infirmiers
- Préparer le diplôme de cadre de santé :
après 5 ans d'expérience professionnelle ; formation en 1 an dans un Institut de Formation des Cadres de Santé



Puéricultrice

- En milieu hospitalier :
travail en collaboration avec les sages-femmes et les pédiatres ; horaires très irréguliers (permanences de week-end, de jours fériés, de nuits...)
- En P.M.I. :
rôle de prévention, de protection et d'éducation auprès des familles ; consultations sur place ou à domicile ; doit répondre aux urgences en se déplaçant

En structure d'accueil :
directrice de crèche, de halte-garderie : après 5 ans d'expérience professionnelle ; horaires les plus réguliers

Les lieux de formation
en Métropole



Les études de puéricultrice

Diplôme d'Etat de Puéricultrice

4^{ème} année

concours

Diplôme d'Etat d'Infirmier

3^{ème} année

2^{ème} année

concours

1^{ère} année

baccalauréat



Les modalités d'inscription

- Titre requis :
 - *DE d'infirmier*
 - *ou : DE de sage-femme*
 - *ou : être étudiant infirmier ou sage-femme en dernière année d'études*
- Frais de scolarité et d'inscription :
 - voir conditions dans chaque école
 - *scolarité gratuite sauf en structure privée*
- Epreuves d'admissibilité :
 - voir dans chaque école*



Pédicure-podologue

- Exercice libéral :
seul ou en association avec d'autres personnels paramédicaux ; horaires parfois irréguliers car adaptés aux demandes des patients ; travail essentiellement sédentaire
- Exercice en milieu hospitalier :

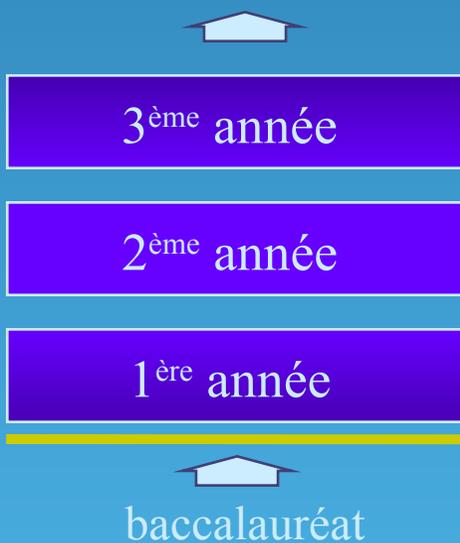
Les lieux de formation

- Ecole de pédicurie-podologie en institut spécialisé agréé par le Ministère de la Santé
-



Les études de pédicure-podologue

Diplôme d'Etat de Pédicure-Podologue



Concours : sélection très sévère



Les modalités d'inscription

- Titre requis :
 - *baccalauréat ou équivalent*
 - *ou : justifier de 5 ans d'expérience professionnelle au 1^{er} janvier de l'année du concours*
 - *ou : justifier de 5 ans de 'période assimilée' :*
- Condition d'âge :
17 ans au 31 décembre de l'année du concours
- Frais de scolarité et d'inscription :
- Voir dans chaque institut
- Période de retrait et de dépôt des dossiers :

Le concours d'entrée

- Une épreuve écrite d'admissibilité :
 - ***biologie*** : *programme des classes de 1^{ère} et T^{ale} S, hors option et spécialité - 2 h - notée sur 40*
 - *les athlètes de haut niveau peuvent être dispensés des épreuves de sélection Dispense pour titulaires du DE Infirmier, kinésithérapeute et première année validée de PAES*
- Date de l'épreuve : voir dans chaque institut

LIENS INTERNET

- Association Nationale Française des ergothérapeutes:
www.anfe.fr





La rééducation

Des métiers :

- *combinant technicité et contact humain*
- *accessibles après des formations toujours spécifiques, d'une durée de deux à quatre ans*



Ergothérapeute

- Salarié des établissements publics ou privés : *presque tous les ergothérapeute en activité hôpitaux (chirurgie, neurologie, pédiatrie...), centres de rééducation fonctionnelle (pour adultes ou enfants), hôpitaux psychiatriques, maisons de retraite, structures de soins à domicile*
- Exercice libéral :
- Des secteurs nouveaux : *augmentation des débouchés prévention et maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées ; conseil aux structures et entreprises s'adressant à la population dans un cadre domestique ; expertise au sein des compagnies d'assurances*

Les lieux de formation

Ecoles d'ergothérapie



Les études d'ergothérapeute

Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute

3^{ème} année

2^{ème} année

1^{ère} année

baccalauréat

*Concours: sélection
très sévère*



Les modalités d'inscription

- Titre requis :
 - *baccalauréat ou équivalent*
 - *ou : justifier de 5 ans d'expérience professionnelle au 1^{er} janvier de l'année du concours*
- Condition d'âge :
17 ans au 31 décembre de l'année du concours
- Frais de scolarité et d'inscription :
selon institut
- Période de retrait et de dépôt des dossiers :
voir instituts



Le concours d'entrée

- Trois épreuves écrites :
 - tests psychotechniques : 1 h - notée sur 20
 - biologie-physique : programme des classes de 1^{ère} et T^{ale} S, hors option et spécialité - 1 h - notée sur 20
 - contraction de texte : 1 h - notée sur 20
- Date de l'épreuve :



ACCES EN DEUXIEME ANNEE

- *Autorisé aux titulaires du DE de Sage-femme, d'infirmier, Masseur kinésithérapeute, psychomotricien et aux personnes ayant validé un premier cycle de PAES*





Masseur-kinésithérapeute

- Exercice libéral : *72 % des masseurs-kinésithérapeutes en cabinet seul ou en association ; toute installation implique l'achat ou la rénovation de matériels très coûteux ; le masseur-kinésithérapeute se déplace chez les clients qui sont immobilisés*
- Exercice salarié : *17 % des diplômés hôpitaux publics ou privés, dispensaires, établissements thermaux, établissements de rééducation fonctionnelle ; horaires réguliers*
- Multi-exercice : *2/3 des masseurs-kinésithérapeutes salariés ont également une activité libérale nécessite d'obtenir un poste à temps partiel*

Les lieux de formation

- Institut de Formation en masso-kinésithérapie
En métropole



Les études de masseur-kinésithérapeute

Diplôme d'Etat de Masseur-kinésithérapeute

3^{ème} année

2^{ème} année

1^{ère} année

baccalauréat

concours
Très sélectif



Les modalités d'inscription

- Titre requis :
 - *baccalauréat S*
 - *Première Année Etudes de Santé (proposée sur le Territoire)*
 -
 -
 -
- Dispenses:
 - Bachelier non Européen
 - ou : *être reconnu par la Fédération sportive et le ministère de la Santé du statut d'athlète de haut niveau depuis 5 ans*
- Condition d'âge :
17 ans au 31 décembre de l'année du concours
- Frais de scolarité et d'inscription :
- Se renseigner dans les écoles
- Période de retrait et de dépôt des dossiers : se renseigner auprès de chaque école (février mars le plus souvent)

Le concours d'entrée

- Trois épreuves écrites :
 - **biologie** : programme de 1^{ère} et T^{ale} S - QCM - 1 h 30
 - - notée sur 20
 - **physique** : programme de 1^{ère} et T^{ale} S - QCM - 1 h
 - - notée sur 20
 - **chimie** : programme de 1^{ère} et T^{ale} S - QCM - 30 mn –
 - notée sur 10
 - ***Culture générale***



- RECRUTEMENT :

- - Après bac : (avec ou sans prépa)

- - Après PAES (attention si PAES de l'UNC, une seule place à Paris en convention avec l'université)

- Une réforme concernant le recrutement et les études est prévue pour septembre 2013.

- ACCES EN 2ème ANNEE

- Après la L3 STAPS validée, les étudiants peuvent se présenter à l'examen de passage de 1ère en 2ème année. Se renseigner auprès des écoles.

OSTEOPATHE



Orthophoniste

-
-
- Exercice libéral : *60 %*
des orthophonistes
clientèle privée, le plus
souvent en cabinet de groupe

-
-
- Exercice salarié : *40 %*
de l'emploi
-

Marché de l'emploi :
prudence
beaucoup de services publics
ou privés font appel à des
orthophonistes à temps partiel

Les lieux de formation

- Ecole d'orthophonie
- En Métropole



Les études d'orthophoniste

Diplôme d'Etat d'Orthophoniste

4^{ème} année

3^{ème} année

2^{ème} année

1^{ère} année

Concours très sélectif

baccalauréat



Les modalités d'inscription

- Conditions d'accès :
 - *avoir le baccalauréat ou un équivalent*
 - *réussir le concours d'entrée .Il est recommandé de préparer le concours en école prépa en métropole ou avec le CNED*
- Frais de scolarité et d'inscription :
voir chaque école **FORMATION UNIVERSITAIRE**
Rattachée aux UFR de Médecine. Le concours écrit est organisé sur le territoire. Se renseigner à la DPASS:243787

Le concours d'entrée

- Trois épreuves écrites d'admissibilité :
 - **orthographe** : QCM et dictée à corriger (30mn – 30 pts)
 - **compréhension littéraire** : dictée (30mn – 20 pts) puis rédaction de texte (3 h – 20 pts)
 - **compréhension scientifique** : texte de culture générale de nature scientifique (pas de programme spécifique de révision) : QCM (30mn – 30 pts)
- Deux épreuves orales d'admission pour les 100 premiers classés :
motivation, maîtrise de l'expression orale, possibilités de contact avec l'entourage, repérage des troubles incompatibles avec la profession :
 - **entretien** : avec un psychiatre
 - **entretien** : avec un orthophoniste



Orthoptiste

- Exercice libéral : *77 % des orthoptistes actifs en cabinet personnel ou en association avec un médecin ophtalmologiste ; l'achat du matériel professionnel nécessaire à l'installation représente une mise de fonds importante*
- Exercice salarié : *23 % des débouchés établissements publics hospitaliers, dispensaires, centres médicaux privés, établissements de rééducation, ou au cabinet d'un ophtalmologiste*
- Marché de l'emploi : *en voie de saturation certaines zones rurales manquent pourtant encore de professionnels ; profession jeune et fortement féminisée*

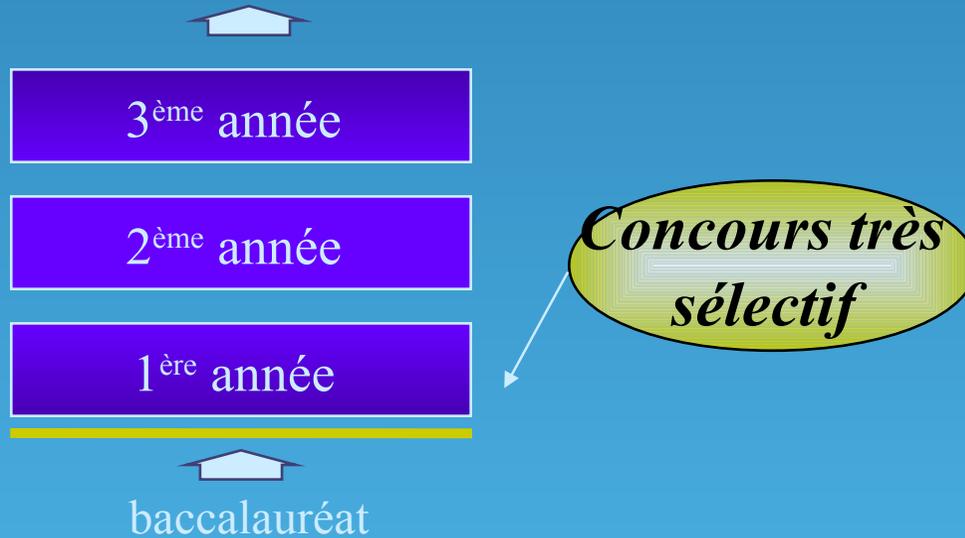
Les lieux de formation

- **Ecole d'orthoptie**
- **En Métropole**
-



Les études d'orthoptiste

Certificat de Capacité d'Orthoptiste



Les modalités d'inscription

- Conditions d'accès :
 - *avoir le baccalauréat S ou équivalent*
 - *réussir le concours d'entrée en formation*
 - *être pourvu d'une excellente vision binoculaire (éventuellement après correction)*
- Frais de scolarité et d'inscription :
- Voir dans chaque école
-
- Période de retrait et de dépôt des dossiers :
- Voir dans chaque école

L'examen probatoire

- Un concours sélectif est organisé :
- 2 épreuves écrites: sciences de la vie et sciences physiques
- 1 épreuve orale et tests psychophysiques
- examen début septembre; admission à la moyenne



Psychomotricien

- Exercice salarié : *le plus répandu chez les psychomotriciens*
- *dans les centres médico-psycho-pédagogiques, dispensaires d'hygiène mentale, instituts médico-éducatifs, hôpitaux psychiatriques, maisons de retraite... ; .*
- Exercice libéral : *peu développé pour l'instant des besoins réels pour la population existent, mais la profession est encore mal connue ; les actes ne se font que sur prescription médicale et ne sont pour l'instant pas remboursés par la Sécurité sociale*
- Multi-exercice : *en attendant l'essor de la profession de nombreux psychomotriciens exerçant en libéral ne travaillent qu'à temps partiel, ce qui leur permet d'opter pour un service mixte*

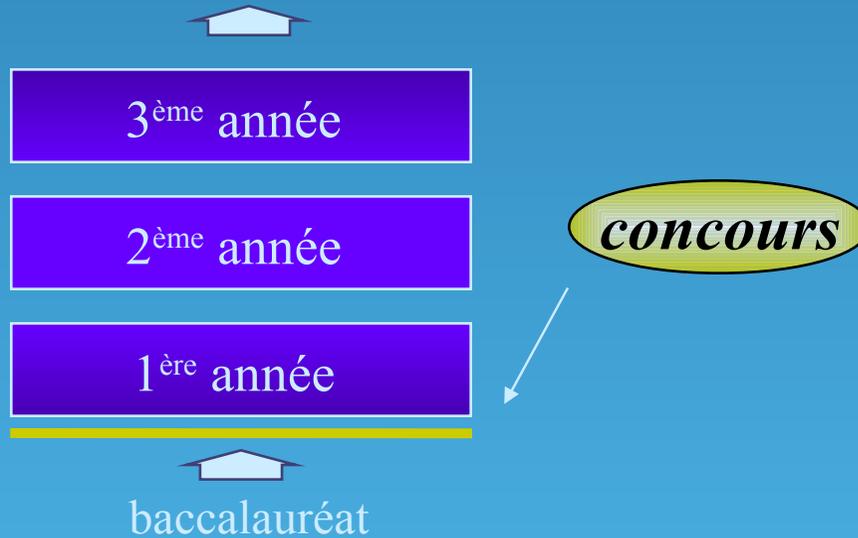
Les lieux de formation

- **En métropole**



Les études de psychomotricien

- *Diplôme d'Etat de Psychomotricien*



Les modalités d'inscription

- Titre requis :
baccalauréat S ou équivalent
- Condition d'âge :
17 ans au 31 décembre de l'année du concours
- Frais de scolarité et d'inscription :
- **VOIR CHAQUE ECOLE**

Le concours d'entrée

- Deux épreuves écrites :
 - ***biologie*** : programme de 1^{ère} et T^{ale} S - 2 h - notée sur 20
 - ***contraction de texte*** : résumé, vocabulaire, discussion - 2 h - notée sur 20
 - ***TESTS PSYCHOTECHNIQUES***
- Date des épreuves : voir dans chaque école



L'appareillage

Des métiers :

- *centrés sur l'amélioration pratique des conditions de vie liées à un handicap ou à un dysfonctionnement passager*
- *envisageables avec de sérieuses compétences techniques et un grand sens de la psychologie*



Audioprothésiste

- Exercice libéral : *pour la majorité des audioprothésistes*
-
-
- Salarié d'un cabinet ou d'un établissement spécialisé : *les situations les plus stables*
dans les laboratoires d'application d'audioprothèse, dans les cabinets d'audioprothésistes et plus rarement dans les instituts de rééducation

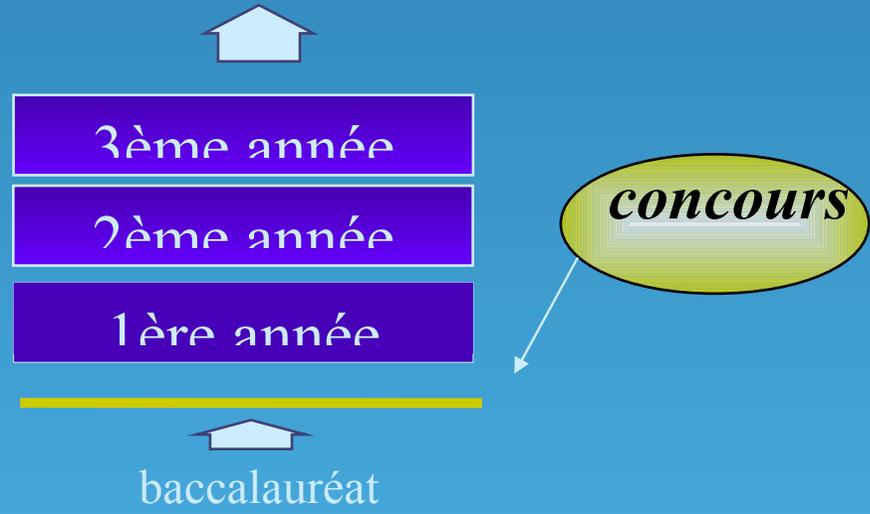
Les lieux de formation

- UFR de Sciences Pharmaceutiques
- Centre de formation en audioprothésie
- En métropole



Les études d'audioprothésiste

Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste



Les modalités d'inscription

- Titre requis :
baccalauréat S ou équivalent
- Examen d'admission :
 - **trois épreuves écrites** portant sur la physique, les mathématiques et la biologie (programme de Première et T^{ale} S)
 - **une épreuve orale** d'évaluation des connaissances de culture générale et des tests psychotechniques



Diététicien

- Dans le secteur hospitalier
-
- Dans les services de prévention
-
- Dans l'industrie agro-alimentaire
-
- En libéral

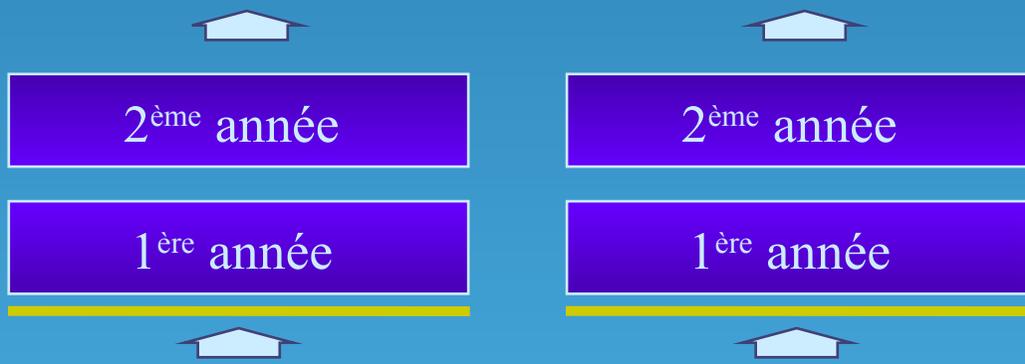
Les lieux de formation en Métropole



Les études de diététicien

*Brevet de Technicien Supérieur
Diététique*

*Diplôme Universitaire de Technologie
Génie Biologique option Diététique*



baccalauréat

sélection



Les modalités d'inscription

- Titre requis :



Pour le DUT :

- *baccalauréat ou équivalent, de série S, STL, ou ST2S*

- ***Pour le BTS :***

- *Baccalauréat S ou STL (spécialité biochimie-génie biologique)*

- Recrutement:

sélection sur dossier : admission post-bac

Manipulateur en électroradiologie médicale

- L'imagerie médicale
- (radiographie, IRM, scanner, échographie)
-
-
- La radiothérapie
-
-
-



Les lieux de formation en METROPOLE



• *I*



Les études de manipulateur d'électroradiologie médicale

*Diplôme de Technicien Supérieur
Imagerie Médicale et Radiologie Thérapeutique
Ou Diplôme d'Etat de manipulateur
en électroradiologie médicale*

3^{ème} année

2^{ème} année

1^{ère} année

baccalauréat

**CONCOURS pour le DE
SELECTION pour D.T.S.**



Les modalités d'inscription

- Titres requis :
- Pour le D.E.
 - baccalauréat de série S ou équivalent
 - certificat médical d'aptitude à la profession
- POUR LE D.T.S.
- Baccalauréat de série S, STL ou ST2S



Recrutement

- Pour le D.E.
- **Le concours :**
- 2 épreuves écrites (programme Première et terminale S)
- - biologie (1h30)
- - physique-chimie (1h30)
- et selon les centres d'examen :
- entretien,
- Tests psychotechniques,
- Ou contraction de textes



Technicien de laboratoires d'analyses biologiques

- Dans les organismes spécifiques
-
-
-
- Dans les services hospitaliers
-



Les lieux de formation
en Métropole

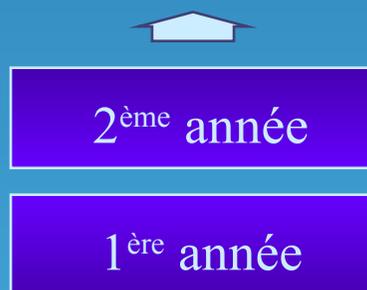


Les études de technicien de laboratoire d'analyses biologiques

D.E
*Technicien de
Laboratoire médical*



BTS
*Analyse Biologie
Médicale*



baccalauréat

DUT
*Génie Biologique option.
Analyses Biologiques et
Biochimiques*



sélection

Les modalités d'inscription

- Titre requis :
-
- ***Pour le D.E.***
baccalauréat de série S ou STL
- *spécialité biochimie - génie biologique*
- ***Pour le B.T.S. et D.U.T***
- *Baccalauréat de série S, STL, STAV*
-

